

Catalogue de formation 2024



Structure Régionale d'Appui à la Qualité
des Soins et la Sécurité des patients de
l'Ile de France

10, rue de l'Isly – 75008 PARIS

+ 33 1 40 07 12 40

www.staraq.com

<https://blog.staraq.com>



SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STARAQS ET DE SA POLITIQUE DE FORMATION.....	3
Les missions principales :	3
Les points forts de nos formations.....	4
Notre démarche qualité.....	4
Nos domaines d'intervention.....	4
L'organisme de formation STARAQS.....	5
Bilan des formations de l'année 2023.....	5
L'équipe de formateurs de la STARAQS.....	6
NOS FORMATIONS 2024.....	8
Méthode de recueil de l'Expérience du Patient : AMPPATI.....	9
PACTE : la démarche de travail en équipe.....	10
Méthode « Audit Système - Certification Etablissements de Santé».....	11
Préparez vos équipes aux attendus des critères des Patients Traceurs et des Parcours Traceurs Certification des Etablissements de Santé.....	12
L'information du patient avant, pendant et après un Evénement Indésirable Grave Associé aux Soins (EIGS) .	13
La démarche de l'Accompagné Traceur en ESSMS.....	14
Prise en soins pluriprofessionnelle de troubles de la déglutition en gériatrie.....	15
Former son CVS à l'évaluation de la qualité.....	16
La démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé.....	17
La préparation à la démarche d'évaluation à la qualité en ESSMS, Auto-évaluation et visite d'évaluation.....	18
Patient traceur avec les représentants des usagers.....	19
Formation Action Certification des Etablissements de Santé.....	20
Préparez vos équipes aux attendus des critères des Patients Traceurs et des Parcours Traceurs Certification des Etablissements de Santé.....	21
Dispositif de signalement et d'analyse des Evénements Indésirables.....	22
Les événements indésirables & le CVS.....	23
Prise en charge médicamenteuse en ESSMS.....	24
Evaluation de la qualité des ESSMS.....	25
Devenir référent qualité & évaluation de la qualité des ESSMS.....	26
CALENDRIER DES FORMATIONS.....	27
LES TARIFS DES FORMATIONS.....	29
MODALITE D'INSCRIPTION ET DEMANDE DE PRESTATION.....	29
CONDITIONS GENERALES DE VENTE.....	31
REGLEMENT INTERIEUR POUR LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	34

PRESENTATION DE LA STARAQS ET DE SA POLITIQUE DE FORMATION

La STARAQS (Structure d'Appui Régionale à la Qualité et de la Sécurité des patients). est une association à but non lucratif créée en 2016. Elle a été désignée par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France comme Structure Régionale d'Appui en 2019.

L'équipe de la STARAQS est constituée de 8 personnes, pour 6 ETP : Médecins, sage-femme, cadre de santé et ingénieurs qualité.

Les missions principales :

- d'apporter un appui méthodologique aux établissements de santé dans la promotion de la déclaration, la gestion et l'analyse des causes immédiates et des causes profondes des Evénements Indésirables Graves Associés à des Soins ainsi que dans la mise en place de plans d'actions correctives et préventives ainsi que leurs modalités d'évaluation,
 - d'apporter une expertise dans la conduite de programmes régionaux dans le cadre de la politique de santé régionale,
 - d'organiser des actions de formation et d'information sur la qualité des soins et la sécurité des patients,
 - de participer à des recherches dans le domaine de l'organisation des soins en vue de développer la culture qualité-sécurité.
-
- **Les points forts** de la pratique de l'équipe de la STARAQS sont, d'une part, son expérience de l'accompagnement des professionnels de santé et de l'encadrement dans la gestion de situations à risque et de parcours de soins complexes et d'autre part, la conduite de projets en lien avec la politique de santé régionale.
 - **Notre activité de formation** s'appuie sur l'expertise de l'équipe de la STARAQS et la sollicitation d'intervenants disposant d'une expérience du système de santé et d'une expertise thématique.

Les projets de formation qu'elle conduit visent l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité au bénéfice des patients et des professionnels de santé prenant en compte les orientations politiques de la santé et les évolutions institutionnelles.

La STARAQS propose à l'ensemble des professionnels exerçant dans les trois secteurs de santé de l'Ile de France : sanitaire, médico-social et soins primaires, des formations, des accompagnements et des rencontres au service de leurs démarches d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des parcours de prise en charge.

La STARAQS s'engage à proposer des actions de formation adaptées aux ressources humaines et aux organisations institutionnelles, c'est pourquoi, de nombreuses sessions sont réalisées en visioconférence et sur des temps courts. Des accompagnements individualisés pourront être organisés avec votre collaboration. La STARAQS espère ainsi répondre aux nouveaux enjeux de santé et aux besoins des professionnels en 2023.

Les points forts de nos formations

- Une formation construite au plus près des besoins réels, prenant en compte les nouveaux enjeux, les évolutions du système de santé....,
- Une formation prenant en compte les besoins des participants,
- Des intervenants disposant d'une expertise de la thématique et d'une grande expérience de terrain, des valeurs éthiques...,
- Notre démarche qualité certifiée Qualiopi,
- Un accueil chaleureux en présentiel.

Notre démarche qualité

La STARAQS est habilitée comme organisme de Formation Continue, et est référencée DATADOCK. Elle est certifiée Qualiopi. Elle met en place un système de management par la qualité en :

- Améliorant en continu la qualité de l'organisation des formations et des dispositifs de formation,
- Développant le suivi de la performance par l'intermédiaire de tableaux de bord.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations de formation, la STARAQS invite les responsables des établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux et des soins de ville ainsi que les stagiaires ayant bénéficié d'actions de formation par la STARAQS de lui faire part de suggestions d'améliorations et / ou de réclamations.

Nos domaines d'intervention

✓ Les thématiques

- La culture qualité – sécurité dans les trois secteurs d'activités de la santé : sanitaire, médico-social et soins primaires,
- La déclaration, l'analyse des Evénements Indésirables associés aux soins,
- La prise en charge médicamenteuse PECM,
- Les risques : fausses route, suicide,
- Le travail en équipe,
- L'Expérience Patient,

✓ Les accompagnements

- Méthodologiques,
- Analyse des pratiques professionnelles,
- Analyse des pratiques managériales,

✓ Les évaluations externes

- La certification HAS en établissement de santé,
- Les évaluations de la qualité des ESSMS,
- Les audits de pratiques.

L'organisme de formation STARAQS

Julien PRIM, directeur de la STARAQS, est le responsable de l'organisme de formation. A ce titre, il est garant de la qualité des formations et de leur organisation.

Marie José STACHOWIAK, coordinatrice de la STARAQS est la référente pédagogique et administrative, de l'organisme de formation STARAQS et référente handicap avec la collaboration de l'assistante de direction.

Docteur Henri BONFAIT, directeur médical de la STARAQS est le délégué à la protection des données de la STARAQS.

L'équipe de la STARAQS est composée de 7 salariés, formateurs pour la STARAQS, disposant de plusieurs domaines d'expertise (thématique et de secteurs d'activités).

D'autres formateurs occasionnels, non-salariés de la STARAQS complètent l'équipe de formateurs.

Bilan des formations de l'année 2023

Des actions au plus près des besoins des professionnels de santé de l'Île de France

Les résultats obtenus en 2023 démontrent l'intérêt des professionnels aux formations, aux webinaires et aux conférences organisées par la STARAQS.

37 actions réalisées : 10 actions de formation et 27 webinaires:

- **Thématiques :**
 - La déclaration des EIGS et la Gestion des EIGS : actions de formation par secteur : MCO et SSR, Psychiatrie, Personnes Agées et Handicap,
 - La Qualité et Gestion des risques,
 - Les Troubles de la déglutition en Gériatrie,
 - La prise en charge médicamenteuse en EHPAD, la conciliation médicamenteuse et les risques liés à la déglutition et médicaments,
 - Le travail en équipe : la démarche PACTE,
 - Le recueil de l'expérience patient : la méthode AMPPATI,
 - La certification des Etablissements de santé : l'audit système.
- **Cible :**
 - ESMS : directeurs, médecins coordonnateurs, cadres de santé, IDEC, IDE, AS, pharmaciens, directeurs et responsables qualité et gestion des risques
 - Etablissements de santé : responsables qualité, CGRAS et cadres de santé
 - Etudiants : DU et Master Management de la santé

En 2023, l'activité au total a représenté 113 heures de formation dispensées à 1957 stagiaires, dont 27 actions en distanciel représentant 54H avec 1812 participants et 10 actions en présentiel représentant 59 heures avec 145 participants . Elles ont été financées par le programme ARS et dans le cadre de prestations payantes.

L'équipe de formateurs de la STARAQS

Dr Henri BONFAIT	Isabelle JAFFRENNOU	Hanna CHAS	Marie José STACHOWIAK	Julien PRIM	Dr Isabelle TANGRE	Rémi WINDECK
Directeur médical	Ingénieure qualité	Ingénieure qualité, Sage-femme	Ingénieure qualité	Ingénieur qualité Directeur	Médecin gériatre	Cadre de santé
Thématiques Evénements Indésirables Graves associés aux soins, La certification, PACTE	Thématiques La certification, l'Expérience Patient, PACTE	Thématiques Evénements Indésirables Graves associés aux soins, l'Expérience Patient, Obstétrique	Thématiques - Evénements Indésirables Graves associés aux soins, La certification, L'Expérience Patient, Les audits de pratiques	Thématiques Evénements Indésirables Graves associés aux soins, Les évaluations qualité ESSMS, Management de la Qualité, Audit qualité	Thématiques Evénements Indésirables Graves associés aux soins, Les évaluations qualité ESSMS, La prise en charge médicamenteuse, Les risques gériatriques	Thématiques Evénements Indésirables Graves associés aux soins, La prise en charge médicamenteuse, Les fausses routes
Secteurs Tous secteurs dont les secteurs à risque	Secteurs Etablissements de santé, Le secteur de soins primaires	Secteurs Etablissements de santé et ESSMS, Les réseaux de santé	Secteurs Etablissements de santé et ESSMS	Secteurs Etablissements de santé et ESSMS	Secteurs Le secteur médico-social	Secteurs Le secteur médico-social

Notre réseau régional de référents Qualité et Gestion des Risques :

Il est ouvert aux établissements et professionnels de santé des secteurs sanitaire, médicosocial et ambulatoire de la région d'Île-de-France pour les accompagner dans leur démarche qualité et gestion des risques et répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

Il a pour objet de promouvoir la qualité et la sécurité des prises en charge par l'accompagnement, la prévention, l'évaluation, l'animation et le partage d'expériences. A ce titre, il participe au développement de la gestion des risques associés aux soins, élabore, diffuse des méthodes et outils et partage des bonnes pratiques en qualité et gestion des risques.

Vous souhaitez adhérer à la STARAQS : Cliquez ici : [Adhésion](#)

Nos partenaires

- L'ARS IdF : Agence Régionale de Santé de l'Île de France
- Réseau régional des gestionnaires de risques et référents qualité de l'Île de France
- HAS : Haute Autorité de Santé
- FORAP : Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques et organisations en santé
- France Assos Santé Ile de France
- OMEDIT Ile de France.

NOS FORMATIONS 2024

La STARAQS propose des formations en inter sur les thématiques suivantes :



1. Expérience Patient - Méthode AMPPATI,
2. Le travail en équipe : le Programme PACTE IdF,
3. L'audit système en établissement de santé,
4. Préparez vos équipes aux attendus des critères des Patients Traceurs et des Parcours Traceurs Certification des Etablissements de Santé
5. L'information du patient avant, pendant et après un Evénement Indésirable Grave Associé aux Soins (EIGS)
6. La démarche de l'Accompagné Traceur en ESSMS
7. Prise en soins pluriprofessionnelle des troubles de la déglutition en gériatrie.
8. Former son CVS à l'évaluation de la qualité
9. La démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé
10. Préparation à la démarche d'évaluation à la qualité en ESSMS, Auto-évaluation et visite d'évaluation

La STARAQS propose des formations en intra sur demande afin de répondre au mieux à vos attentes, toutes nos formations sont personnalisables sur demande :



11. Expérience Patient - Méthode AMPPATI,
12. Le travail en équipe : le Programme PACTE IdF,
13. L'audit système en établissement de santé
14. Préparez vos équipes aux attendus des critères des Patients Traceurs et des Parcours Traceurs Certification des Etablissements de Santé
15. Patient traceur avec les représentants des usagers,
16. Formation Action Certification des Etablissements de Santé
17. Dispositif de signalement et d'analyse des événements indésirables en ESSMS,
18. Les événements indésirables & le CVS
19. Préparation à la démarche d'évaluation à la qualité en ESSMS, Auto-évaluation et visite d'évaluation
20. Prise en charge médicamenteuse en ESSMS,
21. Préparation à la démarche d'évaluation à la qualité en ESSMS, Auto-évaluation et visite d'évaluation,
22. Devenir Référent qualité en ESSMS.



METHODE DE RECUEIL DE L'EXPERIENCE DU PATIENT : AMPPATI



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et les composantes de l'Expérience Patient
- Connaitre la méthode AMPPATI et les outils associés
- Être en capacité d'appliquer la méthode dans son établissement



PUBLIC CIBLE

- Professionnels exerçant en secteur sanitaire : directeur et responsable qualité, responsable de la clientèle, directeur de soins, médecin...



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Matin : Apports théoriques et ateliers
 - Module 1 : L'expérience patient : Quoi et Pourquoi ?
 - Module 2 : La méthode AMPPATI : la méthode et les outils
 - Module 3 : La conduite du projet
 - Atelier N°1 : comité AMPPATI et choix des parcours
- Après Midi : Apports théoriques et ateliers
 - Module 4 : Les principes de l'écoute active et de l'observation
 - Atelier N°2 : Simulation d'une prise de contact téléphonique avec le patient
 - Atelier N° 3 : Simulation d'une rencontre avec le patient



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires
- Remise d'un guide méthodologique et d'un kit d'outils



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



TAUX DE SATISFACTION DES FORMATIONS PRECEDENTES

- Octobre 2020 : 13 participants , 100% Satisfaction
- Mars 2021 : 15 participants , 100% Satisfaction
- Octobre 2022 : 9 participants, 100% Satisfaction
- Janvier et Décembre 2023 : 25 participants, 100 % Satisfaction

INTERVENANTES DE LA STARAQS

- Isabelle JAFFRENNOU
- Marie José STACHOWIAK

DATE DE LA FORMATION :

- Le 02 octobre 2024
- 09h30 à 12h30 et de 14h à 17 h30

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7 h)
- Horaires : 9h30-17h30
- Nombre de places : 15 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent :500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@starags.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



PACTE : LA DEMARCHE DE TRAVAIL EN EQUIPE



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et les intérêts du programme PACTE pour le travail en équipe
- Connaitre les principes, les étapes et les outils
- Connaitre le rôle et les missions du référent PACTE et du facilitateur
- Appliquer les étapes du programme PACTE dans le cadre d'un exercice



PUBLIC CIBLE

- Professionnels exerçant en établissements de santé : responsable qualité, responsable de la communication, directrice/teur des soins, cadres de santé...



PRÉREQUIS

- Expérience de conduite de projet
- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Module 1 : Apports théoriques : les enjeux, les objectifs, les principes pédagogiques, les étapes, le rôle des acteurs, les outils
- Module 2 : Mise en situation de mise en place d'un programme PACTE



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



TAUX DE SATISFACTION DES FORMATIONS PRECEDENTES

- En 2022, accompagnement de 8 établissements de santé publics et privés avec un taux de 95 % de satisfaction
- En 2023, formation de 6 personnes avec un taux de 100 % de satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Henri BONFAIT
- Isabelle JAFFRENNOU

DATE DE LA FORMATION :

Mercredi 05 Juin 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : ½ journée
- Horaires : 14h00-17h30
- Nombre de places : 15 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 250 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 350 € pers./jour en présentiel

FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@starags.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



METHODE « AUDIT SYSTEME - CERTIFICATION ETABLISSEMENTS DE SANTE »



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et l'intérêt de la méthode «Audit Système»
- Connaître les critères et les éléments d'évaluation en rapport avec les 7 audits système
- Organiser et piloter les audits système au niveau de l'établissement /GHT



PUBLIC CIBLE

- Professionnels chargés de la préparation de la certification : directeur qualité, responsable qualité, CGRAS, directrice des soins, président CME...



PRÉREQUIS

- Connaissance du référentiel de la certification
- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Matin :**
 - Module 1 : Les enjeux des 7 thématiques de l'audit système dans la démarche qualité/gestion des risques et pour le management de l'établissement
 - Module 2 : Les réunions d'audit système sur les 7 thématiques avec la gouvernance : Eléments de réponse aux attendus des Eléments d'Evaluation
 - Module 3 : Conseils pour préparer ces réunions avec la gouvernance
- **Après Midi :**
 - Module 4 : Les entretiens professionnels : Eléments de réponse aux attendus des Eléments d'Evaluation
 - Module 5 : Conseils pour préparer les professionnels à ces rencontres avec les experts visiteurs
 - Module 6 : La réunion avec les Représentants des Usages : Eléments de réponse aux attendus des Eléments d'Evaluation
 - Module 7 : Conseils pour la rédaction du diaporama de la réunion d'ouverture de la semaine des experts visiteurs de la HAS



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode expérientielle : retour d'expérience



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint: version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



TAUX DE SATISFACTION DES FORMATIONS PRECEDENTES

- 29 Novembre 2023 : 100 % satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Henri BONFAIT
- Marie José STACHOWIAK

DATE DES FORMATIONS

- Mardi 20 Février 2024
- Jeudi 23 Mai 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7 h)
- Horaires : de 09h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 15 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

FORMATION EN INTRA POSSIBLE

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck, chargé de missions



PREPAREZ VOS EQUIPES AUX ATTENDUS DES CRITERES DES PATIENTS TRACEURS ET DES PARCOURS TRACEURS CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et l'intérêt des méthodes « Traceurs : Patient - Parcours »
- Décrypter les attendus des critères et des éléments d'évaluation des « Traceurs : Patient -Parcours »
- Organiser la préparation des professionnels à répondre aux critères et Eléments d'Evaluation



PUBLIC CIBLE

- Professionnels chargés de la préparation de la certification : directeur qualité, responsable qualité, CGRAS, directeur/trice des soins, cadre de santé ...



PRÉREQUIS

- Connaissance du référentiel de la certification
- Pratique de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Matin :**
 - Module 1 : Les enjeux des méthodes « Traceurs : Patient - Parcours » pour le management de l'établissement et les professionnels
 - Module 2 : Vos réponses à apporter aux éléments d'évaluation en conformité avec les derniers attendus de la HAS et prenant en compte les spécificités des établissements
- **Après Midi :**
 - Module 2 : suite et fin
 - Module 3 : Les principes organisationnels et les conseils spécifiques pour préparer les professionnels aux rencontres avec les experts visiteurs sur les patients traceurs et les parcours traceurs Patient - Parcours » avec les experts visiteurs



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode expérientielle : retour d'expérience



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint: version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



TAUX DE SATISFACTION DES FORMATIONS PRECEDENTES

- Méthode « Audit Système » 29 Novembre 2023 : 100 % satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Henri BONFAIT
- Marie José STACHOWIAK

DATE DES FORMATIONS

- Mercredi 22 Mai 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7 h)
- Horaires : de 09h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 15 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

FORMATION EN INTRA POSSIBLE

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck, chargé de missions



L'INFORMATION DU PATIENT AVANT, PENDANT ET APRES UN EVENEMENT INDESIRABLE GRAVE ASSOCIE AUX SOINS (EIGS)



OBJECTIFS

- Connaître les principes des informations à communiquer au patient sur le risque de survenue et au décours d'un EIGS
- Prendre en compte le vécu du patient pour améliorer la qualité de la prise en charge et la sécurité des soins



PUBLIC CIBLE

- Responsable Qualité, CGRAS, Direction qualité, Direction de la Clientèle, Membre médiateur, Directeur/trice des soins, représentants des usagers...



PRÉREQUIS

- Avoir dans son profil de poste une relation en responsabilité directe ou indirecte avec le patient
- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Matin : Apports théoriques**
 - Module 1 : L'information du patient sur les risques liés à sa prise en charge
 - Module 2 : l'information du patient au moment de l'événement indésirable grave associé aux soins
 - Module 3 : Le rôle du patient dans l'analyse de l'événement
 - Module 4 : L'annonce du dommage
- **Après Midi : Mises en situation**
 - Module 5 : L'organisation de la gestion de l'information au sein d'une structure devant un EIGS
 - Module 6 : Simulation d'un entretien avec un patient : le recueil de vécu du patient et l'annonce du dommage



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



INTERVENANTES DE LA STARAQS

- Dr Henri BONFAIT
- Marie José STACHOWIAK

DATE DE LA FORMATION

- 19 septembre 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7 h)
- Horaires : de 09h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 15 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



LA DEMARCHE DE L'ACCOMPAGNE TRACEUR EN ESSMS



OBJECTIFS

- Evaluer le parcours de la personne accompagnée en amont de son arrivée (incluant la préparation à l'entrée) et tout au long de son hébergement dans l'établissement
- Améliorer la qualité de l'accompagnement de la personne âgée en identifiant collectivement les points forts et les des actions d'amélioration.
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche projets



PUBLIC CIBLE

- Tout professionnel acteur dans la prise en soins du résident, Médecins, encadrement, équipe qualité et gestion des risques, représentant des usagers.



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Le référentiel d'évaluation ESSMS: chapitre 1
- L'accompagné traceur dans la démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité d'accompagnement du résident
- Les étapes de la mise en œuvre de la démarche
- Présentation et utilisation des outils accompagnant la mise en œuvre de la démarche
- Cas pratique



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Christine PRIOUL
- Julien PRIM,

DATE DE LA FORMATION :

- Le 24 septembre 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7h)
- Horaires : de 9H30 à 13H00 et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 20 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

ACCESSIBILITE



- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



PRISE EN SOINS PLURIPROFESSIONNELLE DESTROUBLES DE LA DEGLUTITION EN GERIATRIE



OBJECTIFS

- Décrire la déglutition normale
- Identifier les signes ou absence de signes évoquant des troubles de la déglutition en neurogériatrie
- Promouvoir et exploiter les outils EBP de dépistage, évaluation et prise en soins pluriprofessionnelle
- Transmettre de façon adaptée les observations à l'équipe médicale
- Identifier les situations d'urgence et y appliquer les conduites adaptées
- Intégrer le cadre légal et les implications éthiques diverses interventions



PUBLIC CIBLE

- Soignants et agents de cuisine et de restauration



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Matin : Apports théoriques**
- Déglutition normale en gériatrie
- Troubles de la déglutition en neurogériatrie
- Démarche diagnostique (dépistage, principes d'évaluation)
- Principes de prise en soins pluriprofessionnelle
- Implications éthiques, responsabilité (cadre légal)
- Conduites préventives généralistes : que faire et ne pas faire en attendant une évaluation orthophonique ?
- **Après midi : Apports théoriques**
- Gestion des risques de fausse route en équipe pluridisciplinaire
- Cas pratique d'analyse d'un EIG en lien avec une fausse route



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échange d'expérience, études de cas



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires
- Remise d'un guide



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



Taux de satisfaction des formations précédentes

- Le 22 Novembre 2023 : 100 % satisfaction

INTERVENANTES

- Virginie RUGLIO, Orthophoniste, chargée de cours & formatrice
- Dr Isabelle TANGRE,

DATE DE LA FORMATION :

- Le 16 octobre 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7 h)
- Horaires : de 09h30 à 13h et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 15 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

ACCESSIBILITE



- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



FORMER SON CVS A L'EVALUATION DE LA QUALITE



OBJECTIFS

- Informer et impliquer les membres du CVS à la démarche d'évaluation de la qualité et à la culture positive de l'erreur



PUBLIC CIBLE

- Tout professionnel de santé, responsable qualité, membre d'un CVS



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Le référentiel d'évaluation et l'entretien avec le CVS
- La Démarche de gestion de risques et Culture Sécurité
- EI, EIAS, Dysfonctionnements EIGS , définitions et réglementation
- Déclaration d'un événement indésirable : quoi, à qui et comment déclarer
- L'analyse d'un évènement indésirable grave



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires
- Remise d'un guide



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Isabelle TANGRE
- Julien PRIM,

DATE DE LA FORMATION :

- Le 06 Novembre 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1/2 jour (3h30)
- Horaires : de 14h à 17h30
- Nombre de places : 20 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 250 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 350 € pers./jour en présentiel

ACCESSIBILITE



- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



LA DEMARCHE D'ELABORATION, DE SUIVI ET D'EVALUATION D'UN PROJET PERSONNALISE



OBJECTIFS

- S'approprier la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé.
- Comprendre son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement) et les recommandations de bonnes pratiques RBPP.
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche projets



PUBLIC CIBLE

- Tout professionnel acteur dans la prise en soins et accompagnement à la vie sociale du résident



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement
- Le référentiel d'évaluation : Co-construction du projet d'accompagnement
- Les étapes du projet personnalisé d'accompagnement
- Rôle et missions du référent et de l'équipe
- La place de l'utilisateur et de son représentant



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Christine PRIOUL
- Julien PRIM,

DATE DE LA FORMATION :

- Le 21 Novembre 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7h)
- Horaires : de 9H30 à 13H00 et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 20 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

ACCESSIBILITE



- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



LA PREPARATION A LA DEMARCHE D'EVALUATION A LA QUALITE EN ESSMS, AUTO-EVALUATION ET VISITE D'EVALUATION



OBJECTIFS

- Situer et comprendre le contexte et les enjeux de la démarche d'évaluation des établissements médicosociaux.
- S'approprier le manuel (objectifs, critères) et les méthodes d'évaluation
- Se préparer à la démarche dans son établissement, mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche projets



PUBLIC CIBLE

- Direction, encadrement, Médecins, professionnels de soins, équipe qualité et gestion des risques, représentant des usagers



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Evolution de la démarche d'évaluation dans le secteur médicosocial ; sa place dans l'amélioration des pratiques et des organisations de travail.
- Présentation du manuel de l'HAS: chapitres/ thématiques/ Critères standards et impératifs/ méthodes d'évaluation (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système)
- Préparation de l'évaluation (adaptation au contexte/calendrier de l'établissement) : Rétro-planning, Choix de l'organisme évaluateur, Auto-évaluation/plan d'amélioration, - Les incontournables de la démarche, Les partenaires : CVS, personne accompagnée/les proches
- La place de l'utilisateur et de son représentant



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Christine PRIOUL
- Julien PRIM,

DATE DE LA FORMATION :

- Le 05 décembre 2024

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Inter
- Durée : 1 jour (7h)
- Horaires : de 9H30 à 13H00 et de 14h à 17h30
- Nombre de places : 20 maximum
- Lieu : Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription possible jusqu'à 30 jours avant le début de la formation

TARIF FORMATION EN INTER

- Adhérent : 500 € pers./jour en présentiel
- Non adhérent : 700 € pers./jour en présentiel

ACCESSIBILITE



- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



PATIENT TRACEUR AVEC LES REPRESENTANTS DES USAGERS



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et connaître les composantes de l'Expérience Patient
- Connaître la méthode du Patient Traceur
- Appliquer la méthode du patient traceur dans son établissement afin de prendre en compte le vécu du patient pour améliorer la qualité des soins



PUBLIC CIBLE

- Professionnels exerçant en secteur sanitaire accompagné d'un Représentant des Usagers souhaitant collaborer dans cette démarche



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Matin : Apports théoriques
 - Module 1 : L'expérience patient : Quoi et Pourquoi ?
 - Module 2 : La méthode du patient traceur, la conduite d'entretien avec un patient
 - Module 3 : La conduite du projet au sein d'une structure
- Après Midi : Mises en situation
 - Simulation d'un entretien avec un patient selon la méthode PT
 - Simulation d'une restitution de l'entretien patient lors d'une réunion avec l'équipe



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction



TAUX DE SATISFACTION DES FORMATIONS PRECEDENTES

- Octobre 2020 – 27 participants , 100% Satisfaction

INTERVENANTES DE LA STARAQS

- Hanna CHAS
- Isabelle JAFFRENOU

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Intra
- Date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Marie José STACHOWIAK, coordinatrice

FORMATION ACTION CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux politiques de la nouvelle certification – Version 2024
- Savoir répondre aux attendus de la HAS, en particulier aux éléments d'évaluation
- Organiser et piloter la préparation de la visite au niveau de l'établissement/GHT



PRÉREQUIS

- Connaissance du référentiel de la certification
- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

Module 1 : Les enjeux et les attendus de la nouvelle certification

Public Cible : les managers (équipe de direction, président de CME, pilotes de la certification, représentants des usagers ...)

- S'approprier les enjeux de la nouvelle certification
- Connaître les attendus de la HAS concernant les critères impératifs et les critères avancés du référentiel de certification et comprendre leur impact
- Connaître et comprendre les méthodes d'évaluation et le système de cotation en fonction des résultats des critères.

Module 2 : Préparation des managers aux audits système

Public Cible : équipe de direction, service qualité, responsables logistiques, responsable informatique, représentants des usagers ...

- Organiser et piloter les audits système au niveau de l'établissement

Module 3 : Analyse des critères et des Eléments d'Evaluation

Public cible : pilotes des thématiques et l'équipe qualité

- Connaître les critères du manuel de certification, regroupés par thématique
- Comprendre les attendus des Eléments d'Evaluation, notamment ceux des critères impératifs

Module 4 : Les méthodes « traceur » : patient traceur, parcours traceur et traceur ciblé

Public cible : l'encadrement médical et paramédical en charge de la certification et l'équipe qualité,

- Connaître les méthodes d'investigation des experts visiteurs et les grilles d'évaluation
- Appliquer dans son environnement professionnel les méthodes des patients traceurs, parcours traceurs et traceurs ciblés

Module 5 : « entretiens professionnels »

Public cible : l'encadrement médical et paramédical, l'équipe qualité

- Préparer les professionnels à la visite et aux réponses aux Eléments d'Evaluation à apporter aux experts visiteurs

Module 6 : Préparation pratique à la visite

- Savoir manager une réunion avec les Experts visiteurs
- Organiser un audit blanc dans une approche pédagogique sur l'ensemble de la structure ou ciblé sur certaines unités, par méthode, par types de critère....



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Henri BONFAIT
- Marie José STACHOWIAK

MODALITÉS D'ORGANISATION







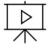



- Présentiel
- Formation Intra : modules au choix
- Contenus, date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck

 PREPAREZ VOS EQUIPES AUX ATTENDUS DES CRITERES DES PATIENTS TRACEURS ET DES PARCOURS TRACEURS CERTIFICATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE	
<p> OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux et l'intérêt des méthodes « Traceurs : Patient -Parcours » - Décrypter les attendus des critères et des éléments d'évaluation des « Traceurs : Patient -Parcours » - Organiser la préparation des professionnels à répondre aux critères et Eléments d'Evaluation <p> PUBLIC CIBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels chargés de la préparation de la certification : directeur qualité, responsable qualité, CGRAS, directeur/trice des soins, cadre de santé ... <p> PRÉREQUIS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du référentiel de la certification - Pratique de la langue française <p> CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Les enjeux des méthodes « Traceurs : Patient - Parcours » pour le management de l'établissement et les professionnels - Module 2 : Vos réponses à apporter aux éléments d'évaluation en conformité avec les derniers attendus de la HAS et prenant en compte les spécificités des établissements • Après Midi : <ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : suite et fin - Module 3 : Les principes organisationnels et les conseils spécifiques pour préparer les professionnels aux rencontres avec les experts visiteurs sur les patients traceurs et les parcours traceurs Patient - Parcours » avec les experts visiteurs <p> MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode expositive : apports théoriques - Méthode expérientielle : retour d'expérience <p> MOYENS TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation PowerPoint: version numérique remise aux stagiaires <p> MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation - Emargement matin et après-midi - Questionnaire d'évaluation de la satisfaction <p> Taux de satisfaction des formations précédentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode « Audit Système » 29 Novembre 2023 : 100 % satisfaction 	<p>INTERVENANTS DE LA STARAQS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dr Henri BONFAIT - Marie José STACHOWIAK <p>MODALITÉS D'ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentiel - Formation Intra - Contenus, date et durée à définir ensemble <p>TARIF FORMATION EN INTRA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous contacter : contact@staraqs.com <p>ACCESSIBILITE </p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements. - Référent handicap : Rémi Windeck



DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET D'ANALYSE DES EVENEMENTS INDESIRABLES



OBJECTIFS

- Connaître le dispositif national de déclaration et de traitement des événements indésirables graves (EIG)
- Renforcer la culture sécurité par le dispositif de déclaration
- Resituer les méthodes et outils de traitement des événements indésirables (EI)
- Définir au sein de son établissement un circuit de déclaration des événements indésirables graves associés aux soins (EIGS)



PUBLIC CIBLE

- Tout professionnel de santé, responsable qualité, référents qualité....



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Démarche de gestion de risques et Culture Sécurité : Les bénéfices de la déclaration
- Comment promouvoir la culture de signalement en interne
- Mettre en œuvre un dispositif de signalement
- Les différents types d'EI, EIAS, EIGS et leurs modalités de déclaration
- L'Analyse Approfondie des Causes selon la méthodes ALARM, illustration autour d'un cas pratique
- L'élaboration d'un plan d'actions d'amélioration
- Devenir d'un EIGS après la déclaration



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires
- Remise d'un guide



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Membres de la STARAQS

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Intra
- date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



LES EVENEMENTS INDESIRABLES & LE CVS



OBJECTIFS

- Informer et impliquer les membres du CVS à la démarche et la culture positive de l'erreur



PUBLIC CIBLE

- Tout professionnel de santé, responsable qualité, membre d'un CVS



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Démarche de gestion de risques et Culture Sécurité
- EI, EIAS, Dysfonctionnements EIGS , définitions et réglementation
- Déclaration d'un événement indésirable : quoi, à qui et comment déclarer
- L'analyse d'un évènement indésirable grave



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires
- Remise d'un guide



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Isabelle TANGRE
- Julien PRIM,

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Intra
- Date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE EN ESMS



OBJECTIFS

- Comprendre et s'approprier la finalité et les attentes en lien avec la PECM
- Maîtriser les méthodes d'évaluation du circuit du médicament
- Engager l'ESMS dans une démarche d'amélioration continue de la qualité par la mise en œuvre du nouveau référentiel qualité ESSMS de la HAS.
- Préparer les équipes à l'évaluation de la PECM par la HAS.



PUBLIC CIBLE

- Médecin Coordonnateur- Pharmacien, Cadre de santé, IDEC, Chef de service éducatif, IDE, AS AMP, Ingénieur - Référent qualité gestion des risques, Directeur



PRÉREQUIS

- Aucun prérequis



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Le référentiel qualité des ESSMS et le manuel d'évaluation de la HAS
- Le médicament » (définition, forme pharmaceutique et voie d'administration, règle des 5B et bon usage)
- La prise en charge médicamenteuse : étapes et acteurs
- L'autoévaluation et audit du circuit du médicament
- Les fiches critères en lien avec la PECM et les outils associés
- Cas pratique



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires
- Remise de fiches Mémo....



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Isabelle TANGRE
- Rémi WINDECK

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Intra
- Date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@staraqs.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



EVALUATION DE LA QUALITE DES ESSMS



OBJECTIFS

- Développer ou mettre à jour les connaissances (théoriques et pratiques) sur les démarches qualité et les nouvelles méthodes d'évaluation des établissements ESSMS.
- Proposer des parcours de formation adaptés aux missions et rôles des professionnels du secteur



PUBLIC CIBLE

- Directeur/ice, adjoint/e de direction, IDEC, médecin Coordonnateur; Infirmier/e, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien/ne, qualitatif, tout professionnel d'établissement, membre de CVS et représentant d'usagers



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- **Jour 1 Matin :**
 - Module 1 : STRATEGIE DE LA DEMARCHE QUALITE EN ESSMS
Préparer, conduire et gérer les résultats d'une visite d'évaluation Savoir élaborer une politique qualité et risque • Connaître le contenu d'une démarche qualité
- **Jour 1 Après midi**
 - Module 2 : LA DEMARCHE D'EVALUATION ET LE REFERENTIEL HAS EN ESSMS
Genèse et construction du référentiel, connaître les critères notamment les 19 impératifs et les 3 méthodes d'évaluation du référentiel HAS. Préparer, conduire et gérer les résultats d'une visite d'évaluation
- **Jour 2 :**
 - Module 3 : METHODES D'EVALUATION: ACCOMPAGNE TRACEUR, AUDIT SYSTEME & TRACEUR CIBLE
Maîtriser le concept des 3 méthodes d'évaluation • Maîtriser la préparation et la mise en œuvre des 3 méthodes • Etablir un plan d'auto-évaluation annuel et pluriannuel



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires –
- Remise de Fiches mémo



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Isabelle TANGRE
- Julien PRIM

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Intra
- Date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter :
contact@starags.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck



DEVENIR REFERENT QUALITE & EVALUATION DE LA QUALITE DES ESSMS



OBJECTIFS

- Développer ou mettre à jour les connaissances (théoriques et pratiques) sur les démarches qualité et les nouvelles méthodes d'évaluation des établissements ESSMS.
- Proposer des parcours de formation adaptés aux missions et rôles des professionnels du secteur
- Mettre en place un système qualité adapté à son établissement en déployant une politique d'amélioration continue Se préparer au dispositif d'évaluation HAS des structures ESSMS



PUBLIC CIBLE

- adjoint/e de direction; Infirmier/e, ergothérapeute psychomotricien/ne, qualitatif, tout professionnel d'établissement,



PRÉREQUIS

- Pratique et compréhension de la langue française



CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Webinaire : DEVENIR REFERENT QUALITE EN ESSMS 1 Heure
- **Jour 1**
 - Module 1 : STRATEGIE DE LA DEMARCHE QUALITE EN ESSMS
 - Module 2 : LA DEMARCHE D'EVALUATION ET LE REFERENTIEL HAS
- **Jour 2**
 - Module 3 : METHODES D'EVALUATION: ACCOMPAGNE TRACEUR, AUDIT SYSTEME & TRACEUR CIBLE
 - Module Ateliers : Etablir un plan d'auto-évaluation annuel et pluriannuel, Réaliser un accompagné Traçeur, un traceur ciblé et un audit système
- **Jour 3**
 - Module 4 : DEMARCHES QUALITE EN ESSMS OUTILS ET METHODES
 - Module Ateliers : Animation de la démarche qualité : animer un COPIL, tableau de bord, Etablir système documentaire qualité & gestion des processus, Mettre en place la gestion des réclamations et des événements indésirables, Communication de la qualité



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive : apports théoriques
- Méthode démonstrative : Ateliers de mise en situation



MOYENS TECHNIQUES

- Présentation PowerPoint : version numérique remise aux stagiaires –
- Remise d'un guide



MODALITES DE SUIVI ET EVALUATION

- Questionnaire de positionnement initial et en fin de formation
- Emargement matin et après-midi
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

INTERVENANTS DE LA STARAQS

- Dr Isabelle TANGRE
- Julien PRIM

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Présentiel
- Formation Intra
- Date et durée à définir ensemble

TARIF FORMATION EN INTRA

- Nous contacter : contact@starags.com

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter afin de connaître les aménagements.
- Référent handicap : Rémi Windeck

CALENDRIER DES FORMATIONS

Dates Formation	THEMATIQUES	SECTEUR	INTER /INTRA	DUREE
L'Expérience Patient				
29 Mai 2024 02 Octobre 2024	La méthode AMPPATI	SAN	Inter	1 jour
19 Septembre 2024	L'information du patient avant, pendant et après un EIGS	SAN	Inter	1 jour
	Formation action à la démarche AMPPATI	SAN/ESSMS	Intra	Nous contacter
	Formation action au Patient Traceur avec des Représentants des Usagers	SAN	Intra	Nous contacter
La nouvelle certification en établissements de santé				
05 Juin 2024	Le travail en équipe : le Programme PACTE	SAN	Inter	½ journée
20 Février 2024 23 Mai 2024	L'audit Système	SAN	Inter	1 jour
22 Mai 2024	Préparez vos équipes au Traceur Parcours Traceur	SAN	Inter	1 jour
		SAN	Intra	Nous contacter
	Formation action sur site à la préparation de la visite de certification	SAN	Intra	Nous contacter
L'évaluation de la qualité en ESSMS				
24 septembre 2024	La démarche de l'Accompagné Traceur en ESSMS	ESSMS	Inter	1 jour
06 Novembre 2024	Former son CVS à l'évaluation de la qualité	ESSMS	Inter	½ journée
21 novembre 2024	La démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé	ESSMS	Inter	1 jour
05 décembre 2024	Préparation à la démarche d'évaluation à la qualité en ESSMS, Auto-évaluation et visite d'évaluation	ESSMS	Inter	1 jour
	Devenir référent qualité et évaluation de la qualité en ESSMS	ESSMS	Intra	Nous contacter
La qualité et sécurité des soins en ESSMS				
16 Octobre 2024	Prise en soins pluriprofessionnelle des troubles de la déglutition en gériatrie	ESSMS	Inter	½ journée
	PECM en ESMS	ESMS	Intra	Nous contacter

Dates Formation	THEMATIQUES	SECTEUR	INTER /INTRA	DUREE
Les Evénements Indésirables Graves Associés aux Soins				
Nous contacter	Dispositif de signalement et d'analyse des Evénements Indésirables	SAN /ESSMS	Intra	Nous contacter
L'Expérience Patient				
Nous contacter	Formation action à la démarche AMPPATI	SAN/ESSMS	Intra	Nous contacter
Nous contacter	Formation action au Patient Traceur avec des Représentants des Usagers	SAN	Intra	Nous contacter
La certification en établissements de santé				
Nous contacter	Préparez vos équipes au Traceur Parcours Traceur	SAN	Intra	Nous contacter
Nous contacter	Formation action sur site à la préparation de la visite de certification	SAN	Intra	Nous contacter
L'évaluation de la qualité en ESSMS				
Nous contacter	Evaluation de la qualité des ESSMS	ESSMS	Intra	Nous contacter
Nous contacter	Devenir référent qualité et évaluation de la qualité en ESSMS	ESSMS	Intra	Nous contacter
Nous contacter	Former son CVS à l'évaluation de la qualité son CVS	ESSMS	Inter	½ journée
La qualité et sécurité des soins en ESSMS				
Nous contacter	Prise en charge médicamenteuse en ESMS	ESMS	Intra	Nous contacter
Les Evénements Indésirables Graves Associés aux Soins				
Nous contacter	Dispositif de signalement et d'analyse des Evénements Indésirables	SAN /ESSMS	Intra	Nous contacter
Nous contacter	Comment communiquer sur les événements indésirables avec son CVS	ESMS	Intra	Nous contacter

Les dates des webinaires sont disponibles sur le site de la STARAQS : www.staraqs.com

LES TARIFS DES FORMATIONS

✓ Formations inter établissements

- ✓ Tarif adhérent : 500 € / jour et 250€/ ½ journée
 - ✓ Tarif non adhérent : 700 € /jour et 350€/ ½ journée
- Frais de repas en sus pour les stagiaires

✓ Formations en intra-établissement, sur la base de 12 participants

- Tarif adhérent : 1 000 € / jour et 600€/ ½ journée
 - Tarif non adhérent : 1 200 € /jour et 800€/ ½ journée
- Frais de déplacement en sus pour l'intervenant

Pour toute demande de formation, nous contacter pour une étude de besoins et un devis.

MODALITE D'INSCRIPTION ET DEMANDE DE PRESTATION

- ✓ Pour les formations inter-établissements, inscription sur le site internet de la STARAQS (www.starags.com) ou demande directe,
- ✓ Pour les formations en intra-établissement et les demandes d'accompagnement, soumettez votre demande à l'équipe de la STARAQS via l'adresse suivante : contact@starags.com
- ✓ Voir Bulletin de pré-inscription en annexe

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

- Pré - Inscription : sur le site internet
- Par Email : contact@starags.com

FORMATION

Intitulé :

Date :

Visio Présentiel

Quelles sont vos attentes et vos besoins quant à cette formation ?

.....
.....

PARTICIPANT

Me Mr Nom.....Prénom.....

Secteur Direction Administratif Médical Soins et paramédical Technique et logistique Autre

Fonction Occupée..... Pôle/Service.....

Email du participant (obligatoire).....Téléphone

Nom de l'établissement.....

Statut juridique de l'établissement Public Privé Espic

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR

Me Mr Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Nom du Responsable de la formation.....

Email(obligatoire).....Téléphone.....

FINANCEMENT

Prise en charge financière au titre
de la formation continue avec accord du directeur

Prise en charge individuelle

FINANCEUR (sidifférendel'employeur)

Adresse.....

Ville.....

Code Postal.....

Tous les champs sont obligatoires

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel. La STARAQS ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées vous pouvez adresse un mail à la STARAQS

Date :

Signature et cachet de l'établissement

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

La STARAQS est un organisme de formation professionnelle, dont le siège est situé au 10, rue de l'Isly – 75008 PARIS .

Elle organise et dispense des formations inter et intra entreprises, en Ile de France, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Bénéficiaire : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la STARAQS
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés, chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- FAF Fond d'Assurance Formation

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la STARAQS pour le compte d'un bénéficiaire. Toute commande de formation auprès de la STARAQS implique l'acceptation sans réserve du bénéficiaire des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du bénéficiaire, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Inscription et convocation

Toute inscription individuelle à l'aide d'un formulaire d'inscription présent sur le site internet de la STARAQS fera l'objet d'un accusé de réception par email

Toute demande formulée par un organisme fera l'objet d'un accusé de réception et de l'envoi d'un bulletin d'inscription

A réception du bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de formation ainsi qu'un devis seront adressés par mail au responsable de cette inscription. Un exemplaire doit impérativement être signé et retourné à la STARAQS avant le début du stage.

Une convocation est adressée, au plus tard, 10 jours avant le début de la formation. Cette convocation précise la date, le lieu et les horaires de la formation. Elle est adressée au responsable de l'inscription et / ou au participant.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la STARAQS s'engage à fournir un devis au bénéficiaire. Ce dernier est tenu de retourner à la STARAQS un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre la STARAQS, l'OPCO ou le bénéficiaire.

À la demande du bénéficiaire, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et TTC .

Le paiement sera dû selon le cadencement suivant :

- 30% à l'inscription
- Le solde à l'issue de la formation à réception d'une facture émise par la STARAQS à destination du bénéficiaire ou de l'organisme financeur

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

En cas de paiement par un OPCO ou un FAF : Le règlement se fera l'issue de la formation à réception d'une facture émise par STARAQS à destination du bénéficiaire ou de l'organisme

En cas de financement via le Compte Personnel de Formation (CPF) : Le règlement se fera l'issue de la formation à réception d'une facture émise par STARAQS à destination de la Chambre de Dépôts et de Consignation – CDC.

Conditions de facturation : La STARAQS adressera au bénéficiaire les factures ainsi que les pièces justificatives correspondantes (attestations de présence étant entendu que la STARAQS s'engage à conserver les travaux réalisés par le stagiaire et / ou tout élément permettant de démontrer le suivi, et le cas échéant, l'évaluation de l'action, pendant une durée de quatre ans à compter de la fin de l'action de formation.

Les heures de formation dispensées par la STARAQS sont dues par le bénéficiaire, même à défaut de réalisation des travaux demandés aux stagiaires inscrits en formation tels que demandés dans le programme détaillé joint.

Prise en charge par son OPCO : Le bénéficiaire pourra solliciter le paiement de ces frais de formation par son OPCO-ou FAF.

À défaut d'avoir transmis à la STARAQS, par tout moyen écrit, au plus tard au jour du démarrage de l'action de formation, les noms et coordonnées de l'OPCO prenant en charge tout ou partie du coût de l'action, la STARAQS se réserve le droit de facturer directement le bénéficiaire pour le montant total des sommes dues en application des présentes.

Dans le cadre de la subrogation, les factures des frais de formation, accompagnées des pièces justificatives correspondantes (attestations de présence des stagiaires concernés) seront adressées directement à l'OPCO-FAF.

Dans l'hypothèse où l'OPCO-FAF ne prendrait pas en charge la totalité du financement de la formation, quel qu'en soit le motif, le bénéficiaire reste tenu du paiement du coût restant de la formation envers la STARAQS. Dans ce cas, une facture du montant non pris en charge par l'OPCO sera adressée au bénéficiaire.

Pénalités de retard : Pour toute somme non payée à l'échéance prévue, le bénéficiaire sera de plein droit redevable :

- de pénalités de retard, équivalentes au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de dix (10) points.
- du paiement d'une indemnité forfaitaire d'un montant net de 40 €, due au titre des frais de recouvrement, conformément aux articles L441-6 du code du commerce.

Prise en charge

Si le bénéficiaire bénéficie d'un financement par un OPCO-FAF, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le bénéficiaire est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la STARAQS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO-FAF au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au bénéficiaire.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation par le bénéficiaire

L'annulation d'une séance de formation est possible, avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse mail contact@starags.com. En cas d'annulation avant les 10 jours calendaires de la date de la formation, le bénéficiaire est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50 % du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 70% du coût total initial sera facturée au bénéficiaire. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au bénéficiaire.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le bénéficiaire, à condition d'adresser une demande écrite à la STARAQS dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la STARAQS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses bénéficiaires. Ces derniers seront informés par mail.

Dans l'éventualité où il y a plusieurs annulations des stagiaires dans les 10 jours précédant la formation et qu'il y a moins de 50% du nombre de participants restant inscrits, la STARAQS peut annuler la formation et la reporter à une date ultérieure sans pénalité.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant formateur pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches pédagogiques ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. Dans ce cas, le formateur en informera le bénéficiaire.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la STARAQS. Le bénéficiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. La STARAQS se réserve le droit d'engager une procédure judiciaire en cas de non-respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le bénéficiaire à la STARAQS sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier Clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La STARAQS s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du bénéficiaire. Elle s'interdit de divulguer les données du bénéficiaire, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la STARAQS et le bénéficiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de PARIS.

REGLEMENT INTERIEUR POUR LES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

(Règlement conforme au décret du 23 octobre 1991)

Article 1 - PREAMBULE

La STARAQS est un organisme de formation domicilié au 10 rue de l'Isly 75008 PARIS,

La déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 11755797275 auprès du préfet de la région d'Ile de France

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Conformément à l'article L6352-4 du code du travail, ce règlement intérieur détermine :

- Les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité
- Les règles applicables en matière de discipline, notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Article 2 - DISCIPLINE GENERALE

Pour les formations en distanciel, les stagiaires dépendent du règlement intérieur de leur structure.

Pour les formations en présentiel, les stagiaires sont soumis au règlement intérieur spécifique aux locaux de la formation. Dans toute situation de formation, il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles de savoir vivre en collectivité. Pour cela , il leur est demandé de ne pas :

- utiliser leur téléphone portable durant les sessions, sauf accord du formateur
- avoir un comportement irrespectueux à l'égard des formateurs et des autres stagiaires
- se présenter en état d'ébriété dans les locaux de la formation ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées
- manger dans les salles de formation
- Faire de la publicité commerciale, de la propagande politique, syndicale ou religieuse dans les locaux de la formation

En référence à la législation anti-tabac applicable aux lieux publics, les salles de formation sont considérées comme des lieux non-fumeurs. L'usage de la cigarette électronique est interdite dans les locaux conformément à l'article 28 de la loi santé

Pour toute formation en présentiel ou en distanciel les stagiaires n'ont pas le droit de :

- Diffuser ou faire un usage commercial des informations, et des contenus pédagogiques fournis par l'organisme de formation,
- Céder à titre gratuit ou payant ses identifiants d'accès à un tiers,
- Diffuser les coordonnées personnelles des autres stagiaires ou des formateurs (adresses électroniques, adresses postales, numéros de téléphone...).

Tout comportement contraire à ce règlement intérieur, fera l'objet d'un signalement au bénéficiaire

Article 3 - HORAIRE – ABSENCES ET RETARDS

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par la STARAQS et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Le non-respect de ces horaires fera l'objet d'un signalement au bénéficiaire.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sans en référer à leur employeur sous peine d'éventuelles sanctions.

En cas d'absence, de retard ou de départ anticipé avant l'horaire prévu, le(s) stagiaire(s) doit(ont) avertir le secrétariat de la STARAQS ainsi que son employeur dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir et de signer obligatoirement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, la feuille d'émargement.

Dans le cas où l'un des participants à la formation souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra prévenir le formateur au début de la séance de formation et signer une décharge auprès du formateur.

Article 4 - ACCES AUX LOCAUX DE FORMATION -

Sauf autorisation expresse de la direction de la STARAQS, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 5 - UTILISATION DU MATERIEL

Sauf autorisation particulière de la direction de la STARAQS, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Toute anomalie dans le fonctionnement du matériel, tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

Article 6 - HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Conformément à l'article R. 6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement ou une entreprise dotée d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Compte tenu du contexte pandémique liés au Coronavirus-19, des mesures spécifiques doivent être respectées et font l'objet d'une annexe à ce règlement.

Conformément aux articles R6342-1 à R6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans les locaux de formation ou pendant qu'il s'y rend ou qu'il en revient, fait l'objet d'une déclaration par le directeur de la STARAQS auprès de la caisse de sécurité sociale.

Dans le cadre de la formation à distance, il est donc impératif de respecter les règles d'hygiène et de sécurité du lieu où est réalisée l'action de formation, notamment l'entreprise du stagiaire. La STARAQS ne pourra être tenue pour responsable d'incidents ou d'accidents survenus à distance pendant les heures de formation et en particulier liées à l'utilisation des outils informatiques et internet.

Article 7 – CONSIGNE D’INCENDIE

Les consignes d’incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de la formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d’alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation, fermer les fenêtres et portes éviter les appels d’air et suivre dans le calme les instructions du référent habilité ou des services de secours. Il ne peut emprunter les ascenseurs.

Tout stagiaire témoin d’un début d’incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 ou le 112 et alerter un représentant de la STARAQS. Portez assistance aux personnes en difficulté.

Article 8 – RELATION AVEC LA STARAQS

Pour toute remarque ou réclamation, avant, pendant, ou après la formation, les stagiaires ou employeurs sont priés de contacter la STARAQS – contact@staraqs.com

Article 9 - SANCTIONS

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le directeur de la STARAQS ou son représentant.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de la STARAQS ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Tout manquement au respect du présent règlement ainsi que tout agissement considéré comme fautif par la STARAQS pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l’objet de l’une ou l’autre des sanctions énoncées ci-après par ordre croissant d’importance :

- rappel à l’ordre ;
- avertissement écrit par le directeur de la STARAQS ou par son représentant ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation ;
- Non-délivrance de l’attestation de fin de formation.

Le directeur de la STARAQS ou son représentant informe de la sanction prise, l’employeur du salarié stagiaire.

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 10 - Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé par écrit des griefs retenus contre lui.

Article 11 - Lorsque le directeur de la STARAQS ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception lorsque la période du délai d’acheminement de la convocation est incluse dans le temps de formation restant à venir, ou remise en main propre à l’intéressé contre décharge en lui indiquant l’objet de la convocation, la date, l’heure, le lieu de l’entretien. Le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix (stagiaire ou salarié de l’organisme bénéficiaire), sauf si la sanction envisagée est un rappel à l’ordre, un avertissement ou une sanction de même nature qui n’a pas d’incidence immédiate sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Article 12 - Lors de l'entretien, le directeur ou son représentant précise au stagiaire le motif de la sanction envisagée et recueille ses explications.

Article 13 - La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous la forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Article 14 - Le directeur de la STARAQS ou son représentant informe le bénéficiaire et l'organisme prenant à sa charge les frais de formation, (OPCO santé) /FAF , de la sanction prise.

Article 15– PUBLICITE DU REGLEMENT

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du jour/mois/2022.

Ce règlement intérieur est consultable

- sur le site www.staraqs.com
- dans le catalogue de formation, consultable sur le site internet de la STARAQS
- dans le livret d'accueil remis à chaque stagiaire au moment de son inscription définitive.